

Paris et l'État signent un partenariat ambitieux pour l'emploi dans les quartiers populaires

L'État et la Ville de Paris ont signé un partenariat avec l'association Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC), qui portera la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Paris jusqu'à 2020. L'EPEC vient également de signer le Contrat de Ville 2015-2020, devenant un partenaire incontournable au service des habitants des quartiers populaires.

Pauline Véron, et Colombe Brossel, adjointes à la Maire de Paris, Sophie Brocas, Préfète de Paris et Claudine Bouygues, Présidente de l'EPEC viennent de signer deux accords majeurs au service des habitants des quartiers politiques de la ville.

D'une part, le nouveau protocole partenarial d'accord du PLIE qui contient des objectifs ambitieux. Désormais les habitants de tous les arrondissements comprenant des quartiers politiques de la Ville (10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e et 20e) pourront bénéficier de l'accompagnement de l'EPEC. L'association accompagnera 500 personnes supplémentaires. Les habitants des quartiers politiques de la ville seront prioritaires et une place particulière sera réservée aux allocataires du RSA mais aussi aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

D'autre part, le Contrat de Ville, qui définit la nouvelle géographie prioritaire et qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers populaires. Il compte déjà de nombreux partenaires (État, Ville, Région, bailleurs sociaux, CAF, Éducation Nationale, Parquet, Pôle Emploi, Mission Locale, etc.) et sera élargi à l'EPEC, ainsi engagé contractuellement dans la mise en œuvre de la Politique de la Ville parisienne aux côtés des autres signataires, des habitants, des associations et acteurs locaux.

Le Contrat de Ville est un outil précieux, qui renforce l'action de la Ville en faveur des Parisiens et des Parisiennes les plus fragiles autour de trois priorités :

1. Accompagner les parcours et prévenir les ruptures

- Construire des trajectoires scolaires et éducatives positives
- Sécuriser les parcours professionnels
- Prévenir les situations de précarité

2. Vivre sa ville et son quartier

- Créer des espaces collectifs et des espaces communs
- Développer l'éducation et la pratique artistique, culturelle tout au long de la vie et favoriser par le développement de démarches de médiation l'accessibilité à l'offre culturelle, linguistique, sportive, de santé et aux équipements publics

3. Dynamiser les quartiers dans la ville

- Agir pour le développement économique local
- Mieux insérer les quartiers dans la ville

Ces signatures scellent l'engagement conjoint de l'État, de la Ville de Paris et de l'EPEC pour l'insertion professionnelle des plus fragiles.

L'accès à l'emploi et l'amélioration de la situation des habitants des quartiers populaires sont une priorité absolue pour l'État et la Ville de Paris. L'EPEC est l'un des acteurs majeurs au service de l'insertion professionnelle des Parisiens les plus éloignés de l'emploi. Issu de la fusion entre l'association PLIE Paris Nord-Est et l'association Maison de l'Emploi de Paris, l'EPEC porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi qui propose chaque année à 2 800 Parisiens en difficultés des parcours renforcés et personnalisés vers l'emploi.

[Télécharger le Contrat de Ville 2015-2020](#)

[Télécharger le protocole partenarial d'accord pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Paris 2016-2020](#)

* A propos :

Le PLIE de Paris, animé par l'EPEC, construit et met en œuvre des parcours intégrés d'accès à l'emploi, à travers l'ingénierie de projets de formation et solutions emploi, l'animation territoriale et l'accompagnement vers et dans l'emploi de ces publics parisiens. L'accompagnement PLIE est assuré par un réseau de 37 Référents de Parcours PLIE, pilotant chacun une file active de 70 demandeurs d'emploi, et prône une prise en compte globale de la personne pour son retour à l'emploi, en répondant à un double objectif : l'accès à un emploi durable pour les participants PLIE et l'autonomie de ces derniers dans leur dynamique d'insertion professionnelle et sociétale.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr